



CHARTRE DU JOUEUR DES EQUIPES

Vous faites partie des meilleurs (res) joueurs (ses) de notre club, et à ce titre, l'Association Sportive vous assiste pour pratiquer votre sport et représenter notre club dans les meilleures conditions possibles, que ce soit dans les compétitions individuelles et par équipe.

En tant que premiers représentants de notre club, l'Association Sportive attend de vous une conduite exemplaire et que vous contribuiez au développement sportif du golf au sein de l'Association Sportive.

Cette charte définit les droits et devoirs à respecter. Les droits sont appliqués si le joueur remplit ses devoirs.

SELECTION DES JOUEURS

Manifester sa motivation et sa volonté de jouer en équipe.

Tout sélectionné doit œuvrer pour un modèle de référence pour le club et plus particulièrement pour les jeunes golfeurs.

Pour chaque compétition, la sélection est effectuée en prenant en compte les éléments suivants :

- l'esprit sportif et la combativité
- la forme tant physique que technique au moment de l'épreuve
- la disponibilité aux dates des différentes compétitions
- la capacité du joueur à privilégier une stratégie d'équipe plutôt qu'individuelle
- les résultats obtenues lors des compétitions extérieures en Grand Prix ou autres en strokeplay
- l'index
- le passif et l'expérience du joueur en compétition par équipe.

LES DROITS

- **Représenter le golf de Rennes et être membre de l'Equipe**
- **Légitimité à proposer ses services** pour toute activité sportive au service du club (le bureau de l'association vous est ouvert)
- **Déplacements et frais pris en charge par l'Association Sportive** pour toutes les compétitions officielles par équipe
- **Porter la tenue de l'équipe** (l'AS fournit si besoin des vêtements aux couleurs du club)
- **Possibilité d'achat de cartes de practice à tarif préférentiel** (selon les modalités discutées avec la structure commerciale du golf)

LES DEVOIRS

- **S'impliquer dans la vie du club**, être au contact des membres de l'association
- **Etre abonné au Golf de Rennes** (tarif défini dans la convention Blue Green en fonction de l'âge et du niveau)
- **Participer à un maximum de compétitions du club**, et si possible au Grand Prix de Rennes et au Championnat du Club
- **Participer aux entraînements collectifs** prévus par la Commission Sportive
- **Se rendre disponible** pour les compétitions par équipe
- **Avoir l'esprit club et l'esprit d'équipe**
 - * se battre pour les résultats de l'équipe
 - * aider et soutenir ses coéquipiers
 - * ne pas oublier que l'équipe est constituée d'un collectif de joueurs, toute séries
- **Respecter** les choix du comité de sélection en dehors et pendant le championnat
- **Avoir un comportement irréprochable** sur le parcours et au club-house : ne pas utiliser de produits illicites (se munir de son certificat médical si prescription médicale)

Fait à Rennes, le

Signature du joueur